

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2023

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT 1 - 3

ÉTATS FINANCIERS

Résultats	4
Bilan	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8 - 13
Renseignements complémentaires	14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
l'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE** (l'« Institut »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Institut au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Institut conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait.

Mazars, S.E.N.C.R.L.

215, rue Saint-Jacques, bureau 1200
Montréal (Québec) H2Y 1M6 Canada
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 601
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8 Canada
Tél. : 514 845-9253 | Téléc. : 514 355-1630

26, rue Wellington Est, bureau 300
Toronto (Ontario) M5E 1S2 Canada
Tél. : 1 877 845-9253 | Téléc. : 514 845-3859

www.mazars.ca



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Institut ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Institut.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Institut;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Institut à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Institut à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mazars, S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal, le 5 juin 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A123052

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

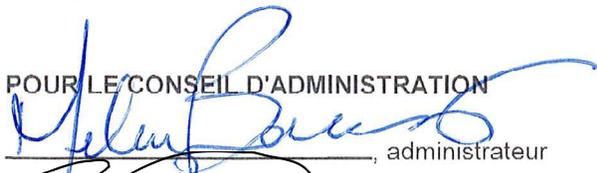
	2023	2022
PRODUITS		
Formation continue	2 140 129 \$	4 097 189 \$
Formation professionnelle	1 221 183	1 230 737
Communication et services aux affiliés	555 775	589 199
Intérêts	78 347	38 913
	3 995 434	5 956 038
CHARGES		
Administration (annexe A)	3 360 803	3 390 294
Frais de formation continue (annexe B)	330 128	321 747
Frais de formation professionnelle (annexe C)	430 706	408 987
Service des communications (annexe D)	898 946	760 925
Intérêts et frais bancaires	97 368	180 684
	5 117 951	5 062 637
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 122 517) \$	893 401 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

BILAN
31 MARS 2023

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 035 676 \$	2 035 974 \$
Débiteurs (note 3)	163 670	569 717
Frais imputables au prochain exercice	106 410	113 711
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	1 500 000	2 004 000
	3 805 756	4 723 402
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	53 821	57 211
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	803 661	662 417
	4 663 238 \$	5 443 030 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	737 997 \$	983 300 \$
Produits reportés	1 796 986	1 208 958
	2 534 983	2 192 258
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	1 270 773	2 531 144
INVESTI EN ACTIFS INCORPORELS	803 661	662 417
INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 821	57 211
	2 128 255	3 250 772
	4 663 238 \$	5 443 030 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

SIGNATURE

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

				2023	2022
	Investi en actifs incor- porels	Investi en immobili- sations cor- porelles	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	662 417 \$	57 211 \$	2 531 144 \$	3 250 772 \$	2 357 371 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	(1 122 517)	(1 122 517)	893 401
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	455 703	15 020	(470 723)	-	-
Amortissement des immobili- sations corporelles et des actifs incorporels	(314 459)	(18 410)	332 869	-	-
SOLDE À LA FIN	803 661 \$	53 821 \$	1 270 773 \$	2 128 255 \$	3 250 772 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 122 517) \$	893 401 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 410	15 048
Amortissement des actifs incorporels	314 460	253 595
Intérêts réinvestis	-	(4 000)
	(789 647)	1 158 044
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	756 073	(907 413)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(33 574)	250 631
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 020)	(20 840)
Acquisition d'actifs incorporels	(455 704)	(328 694)
Encaissement de placements	504 000	1 054 318
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	33 276	704 784
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(298)	955 415
ENCAISSE AU DÉBUT	2 035 974	1 080 559
ENCAISSE À LA FIN	2 035 676 \$	2 035 974 \$

1. IDENTIFICATION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'Institut, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui régit les organismes sans but lucratif, fixe les normes de qualification de base en matière de planification financière, veille à la protection du public, édicte les règles de formation continue obligatoire des planificateurs financiers et décerne les diplômes attestant d'une compétence distinctive liée aux normes les plus élevées. De plus, l'Institut développe et publie la Collection, le manuel de référence en planification financière, qui est distribué par le biais de La Solution. L'Institut est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Institut utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits d'inscription aux cours de formation et aux congrès sont comptabilisés à titre de produits lorsque l'activité a lieu.

Les partenaires financiers sont enregistrés en produits reportés initialement et comptabilisés à titre de produits mensuellement selon la durée de l'entente.

Les produits d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

Apports reçus en services

L'Institut reçoit des apports sous forme de services. Ces apports sont constatés à la juste valeur lorsqu'il s'agit de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités et qu'ils auraient dû autrement être achetés par l'Institut.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Institut consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, taux et période suivants :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier de bureau	Solde décroissant	20 %
Système téléphonique	Solde décroissant	30 %
Matériel informatique	Solde décroissant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Durée du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Logiciels	Solde décroissant	30 %
Développement – Collection et CFP	Solde décroissant	30 %
Site Web	Solde décroissant	30 %
Développement – Cours WEB	Linéaire	4 ans
Développement – Cours WEB exécutif	Linéaire	4 ans
Développement – Cours PFPI	Linéaire	4 ans

Ventilation des charges

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les charges d'administration sont présentées séparément dans les renseignements complémentaires.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Institut évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme et des débiteurs.

Les placements dans des comptes d'épargne à terme sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Institut détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise, si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Utilisation d'estimations

Pour dresser des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Institut pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les estimations de la direction se composent de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, ainsi que de la provision pour créances douteuses.

3. DÉBITEURS

	2023	2022
Comptes clients	128 722 \$	544 993 \$
Provision pour créances douteuses	(1 940)	-
	126 782	544 993
Intérêts courus à recevoir	36 888	24 724
	163 670 \$	569 717 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

4. PLACEMENTS, AU COÛT

	2023	2022
Dépôt à terme, 1 %, échu au cours de l'exercice	- \$	1 500 000 \$
Dépôt à terme, 0,80 %, échu au cours de l'exercice	-	504 000
Dépôt à terme échéant le 25 mars 2024, 4,80 %	1 500 000	-
	1 500 000	2 004 000
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 500 000	2 004 000
	- \$	- \$

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2023	2022
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Mobilier de bureau	127 489 \$	111 079 \$	16 410 \$	20 513 \$
Système téléphonique	38 753	36 949	1 804	2 578
Matériel informatique	131 323	96 084	35 239	33 434
Améliorations locatives	3 180	2 812	368	686
	300 745 \$	246 924 \$	53 821 \$	57 211 \$

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

6. ACTIFS INCORPORELS

			2023	2022
	COÛT	AMORTISSEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Logiciels	485 066 \$	421 403 \$	63 663 \$	81 480 \$
Développement – Collection et CFP	243 371	147 661	95 710	60 212
Site Web	301 442	162 120	139 322	51 158
Développement – Cours WEB	1 261 371	760 324	501 047	455 951
Développement – Cours WEB exécutif	18 218	14 671	3 547	5 911
Développement – Cours PFPI	57 553	57 181	372	7 705
	2 367 021 \$	1 563 360 \$	803 661 \$	662 417 \$

Les catégories Site Web et Développement - Cours WEB incluent un montant total de 96 340 \$ qui n'est pas amorti en date de la clôture, car il s'agit d'actifs incorporels en développement.

7. CRÉDITEURS

	2023	2022
Comptes fournisseurs et charges à payer	378 642 \$	391 215 \$
Salaires à payer	299 156	513 982
Sommes à remettre à l'État	60 199	78 103
	737 997 \$	983 300 \$

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'Institut en vertu de baux et de contrats de services totalisent 986 851 \$. Les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	472 551 \$
2025	190 957 \$
2026	103 426 \$
2027	101 500 \$
2028	101 500 \$
2029	16 917 \$

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'Institut, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'Institut gère son exposition aux risques associés aux instruments financiers ayant une incidence sur la performance opérationnelle et financière, conformément à sa politique de gestion des risques. Cette politique a pour objectif d'atténuer la volatilité des flux de trésorerie et des résultats.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les autres créances, l'Institut évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

L'Institut est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'Institut à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie.

10. APPORTS EN SERVICES

L'Institut a également conclu une entente avec un partenaire financier. Le partenaire s'engage à fournir des placements publicitaires à l'Institut. Des revenus de partenaires financiers de 12 000 \$ (18 900 \$ en 2022) ainsi que des frais de publicité du même montant ont été comptabilisés.

INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

	2023	2022
ANNEXE A – ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	2 261 154 \$	2 346 708 \$
Honoraires professionnels	371 296	475 374
Loyer	172 423	174 532
Frais de bureau	166 622	71 210
Déplacement et réunions	149 560	87 891
Amortissement des actifs incorporels	53 082	47 536
Télécommunications	38 937	53 064
Assurances	31 703	19 929
Formation du personnel	29 680	17 733
Fondation pour la planification financière	25 000	25 000
Jetons de présence	22 360	37 375
Amortissement des immobilisations corporelles	18 410	15 048
Entretien et réparations	10 013	11 198
Bourses	8 876	7 705
Mauvaises créances (recouvrées)	1 687	(9)
	3 360 803 \$	3 390 294 \$

ANNEXE B – FRAIS DE FORMATION CONTINUE

Amortissement des actifs incorporels	228 480 \$	172 100 \$
Enseignement et préparation	91 610	123 745
Location de salles et repas	10 038	15 860
Papeterie et impression	-	9 868
Déplacement	-	174
	330 128 \$	321 747 \$

ANNEXE C – FRAIS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Enseignement et préparation	185 240 \$	227 837 \$
Remise des diplômes	131 300	72 744
Papeterie et impression	42 080	45 212
Location de salles et repas	39 092	28 295
Amortissement des actifs incorporels	32 898	33 959
Déplacement	96	940
	430 706 \$	408 987 \$

ANNEXE D – SERVICE DES COMMUNICATIONS

Frais de congrès	374 980 \$	274 552 \$
Publicité et promotion	269 391	334 897
La Solution IQPF et La Cible	187 313	131 934
Promotion de la profession	62 707	10 982
Rapport annuel	4 555	8 560
	898 946 \$	760 925 \$